

Avant-propos

Les épreuves du concours BL de l'année 2013 se sont déroulées dans des conditions tout à fait satisfaisantes grâce à l'engagement des personnes qui y ont pris part, enseignants évaluateurs, équipe administrative de l'ENS, secrétaires du concours et appariteurs, qui ont tous œuvré avec efficacité et perspicacité pour cette réussite. Les délais serrés, l'importance des tâches à accomplir ont été surmontés et je tiens au nom de l'Ecole à remercier l'ensemble des personnels pour leur engagement. Mes félicitations vont aussi tout particulièrement aux enseignants préparateurs ainsi qu'aux candidats.

Nous avons pu obtenir une amélioration des conditions de rétribution du travail de conception et de correction des copies pour les matières dans lesquelles la longueur de la préparation des sujets et le temps de correction le nécessitaient. Nous avons pu aussi constituer dès à présent des jurys disciplinaires pour 2014. Le nombre plus important de contributeurs aux corrections dans certaines matières, permettra un allègement de la charge du concours.

Il va de soi, à nos yeux, qu'un combat reste à mener devant les instances ministérielles et dans les instances universitaires : celui qui vise à mieux faire rémunérer et à mieux faire reconnaître la participation à ce jury de concours, aussi bien par les instances d'évaluation que par les universités elles-mêmes (UFR comprises).

Avant de tirer quelques conclusions générales concernant les candidatures et les résultats au concours 2013, je me permets d'attirer l'attention des candidats et des préparateurs au concours sur la richesse de la documentation qui leur est fournie sur le site. Je leur conseille vivement de lire avec attention les rapports très détaillés que mes collègues, responsables des jurys disciplinaires, ont bien voulu rédiger. Ils contiennent un ensemble de remarques très précises concernant la manière de concevoir la rédaction d'un écrit, tant en ce qui concerne la graphie, l'orthographe ou le style, que ce qui a trait à la compréhension du sujet et aux définitions préalables, ou ce qui est afférent à l'usage et à l'analyse des textes et documents (littéraires, journalistiques, statistiques...) qui se trouvent dans les dossiers à commenter. Les rapports sur les oraux donnent également beaucoup de précisions sur la maîtrise du temps et sur l'organisation d'un exposé oral. Je conseille aux candidats de lire l'ensemble de ces rapports, même ceux qui concernent des matières dans lesquelles ils n'auront pas à composer. Ils se complètent et proposent une grande variété de suggestions formelles, pratiques et intellectuelles qui permettent de dédramatiser une partie de la préparation au concours.

Candidats et préparateurs pour 2014 trouveront également la liste exhaustive des sujets oraux qui ont été soumis aux candidats de 2013 ainsi que des propositions commentées et argumentées de « correction » des sujets écrits. Nous avons également joint à cet ensemble documentaire des exemples de copies qui ont été considérées comme excellentes par les jurys disciplinaires en 2013.

Rappelons, comme chaque année, aux futurs candidats les règles de fonctionnement des oraux du concours BL-Ulm.

Il est impératif de respecter les horaires. Il n'existe aucune possibilité de surseoir à un retard pour les centres d'examen à l'écrit et qu'à l'oral un retard et une modification, exceptionnellement tolérée en cas de force majeure, doit donner lieu à une prise de contact rapide avec l'un des deux secrétaires pédagogiques du concours qui sollicitera ensuite le jury concerné.

Pour les épreuves orales, les candidats doivent considérer qu'à chaque interrogation d'oral le concours recommence. Une prestation considérée par le candidat comme médiocre ne saurait à elle seule invalider l'ensemble. D'ailleurs rares sont les candidats bons juges de leur prestation. Les commentaires de l'auditoire ne sont pas forcément conformes aux attentes du jury.

Reporter un passage est exceptionnellement possible si ce report obéit aux règles précédemment énoncées pour un retard. Il sera malheureusement impossible au jury, pour des raisons d'organisation comme d'équité, de dégager de nouveaux créneaux à un candidat qui refuse de se présenter à plus d'une épreuve.

Nous souhaitons que le public qui assiste aux oraux ait un comportement réservé, courtois et attentif en renonçant définitivement à toute manifestation d'empathie explicite avec tel candidat.

Le président du jury remercie donc les professeurs des classes préparatoires et leurs proviseurs de continuer à transmettre de manière efficace cette consigne aux futurs auditeurs des oraux : calme, attention et discrétion doivent présider aux conduites de ces derniers dans un moment où les candidats et les membres des jurys d'oraux travaillent dans la plus grande tension.

Cette année encore, le déroulement des épreuves écrites a confirmé le très bon fonctionnement de la banque d'épreuves qui associe les trois Ecoles normales supérieures (Paris, Cachan et Lyon, selon un ordre correspondant au nombre de postes mis aux concours), l'ENSAE, l'ENSAI et l'INSEE, ainsi qu'ERICOME, l'ENSIM et l'ISMAPP.

Le concours BL a continué à attirer un nombre croissant de candidats comme en témoignent les tableaux annexés au présent rapport. Entre 2012 et 2013 55 nouveaux candidats se sont inscrits, soit une augmentation de 9,15%. Depuis 2005, ce sont 158 candidats supplémentaires qui se sont inscrits. Le taux de présents aux épreuves s'est aussi amélioré puisque sur les 656 inscrits 638 se sont présentés à une épreuve au moins.

Le taux de déperdition de candidats lors des épreuves reste faible. Il a été souligné par l'ensemble de nos collègues, lors de la réunion des jurys pour l'admissibilité mais aussi à l'occasion des rapports de jury spécifiques, le très bon niveau général des candidats et les grandes qualités de ceux qui ont pu franchir la barrière de l'admissibilité.

Pour les épreuves communes du concours BL, les notes moyennes ont été significativement rehaussées depuis 2011 année où elles étaient réparties entre 6,93 (mathématiques) et 8,3 (français) alors qu'elles ont été de 9,66 en sciences sociales et de 8,74 en mathématiques en 2013. Les écarts-types entre les copies des diverses disciplines restent encore significatifs. Les explications en sont données dans les rapports disciplinaires.

Pour les épreuves d'option, les moyennes sont évidemment notablement plus élevées dans certaines matières avec des écarts-types beaucoup plus élevés.

Les concours oraux se sont déroulés dans de très bonnes conditions, grâce comme toujours, à l'efficacité et à la disponibilité constante des responsables administratifs du service des concours, des enseignants secrétaires pédagogiques et des appariteurs.

La tendance à l'amélioration des résultats oraux constatables entre 2011 et 2012 pour les épreuves communes, l'est beaucoup moins entre 2012 et 2013. Il y a des disparités fortes, comme les autres années entre les résultats en économie et dans les autres disciplines, et des écarts-types supérieurs à ceux constatés à l'écrit. Les épreuves d'option orales présentent pour nombre de matières une régression des résultats. Les résultats en économie sont singulièrement plus élevés par rapport à ceux des autres disciplines.

Pour le concours ENS Ulm nous avons déclaré admissibles conformément aux usages, 59 candidats (58 en 2012 et 59 en 2011). Les admissibles ont obtenu une moyenne de 13 au moins. Nous avons fixé la barre de la sous-admissibilité à 10/20 ce qui a donc donné un contingent de 168 sous-admissibles, contre 120 en 2011 et 137 à 2012. Les résultats de l'écrit permettent de répartir les candidats en trois groupes d'importance inégale. Un premier groupe des sous-admissibles (de 17,42 à 10). Un second de 10 à 7 de moyenne de 260 candidats et un troisième de 230 candidats (de 7 à 2,92). A l'exclusion donc de ceux qui ont été absents à au moins une épreuve.

La moyenne de 13 sur l'ensemble des épreuves écrites et orales a permis aux candidats qui l'ont atteinte de réussir à intégrer l'Ecole. Les notes totales se répartissent entre 17,49 pour le premier des admis à 10,37 pour le dernier des admissibles.

22 sur 25 admis proviennent de lycées parisiens. 15 admis sur 25 sont des femmes. 11 des admis ont cubé.

Ces résultats ne sont pas seulement dus au fait que nous avons ensemble œuvré à une évaluation plus généreuse des prestations des candidats. Elle est due principalement à l'investissement intense dans le travail des candidats du

concours B/L et au remarquable travail des collègues de Lettres Supérieures et de Première Supérieure qui les préparent à ce difficile concours.

Le fonctionnement de la banque ne remet pas globalement en cause ces conclusions, puisque les candidats présents pour les épreuves communes, extérieurs à la banque BL, sont peu nombreux, sauf en sciences sociales (49), 17 en mathématiques, 10 en histoire et en philosophie, 1 en français, et en option 1 en géographie. La moyenne chute légèrement en sciences sociales et plus significativement en mathématiques.

Au terme de cette première année de présidence du concours BL, je tiens à ponctuer les propos de mon prédécesseur, Stéphane Beaud, concernant la qualité de la formation pluri-disciplinaire reçue par les candidats qui sont susceptibles de s'engager dans de multiples carrières, particulièrement universitaires. Je plaide comme lui pour une augmentation des postes mis au concours.

Je souhaite attirer l'attention de l'administration ainsi que celle de mes collègues préparateurs et évaluateurs sur la nécessité d'engager une réflexion à court terme sur la réforme du programme du concours et à moyen terme sur l'équilibre des diverses disciplines au sein de ce concours.

A Paris le 4 Décembre 2013

Michel Offerlé

Professeur des universités à l'ENS